



CLASSES CHAM-CHAD PRIMAIRE

École Albert Camus / Conservatoire de Lyon



CHAM

//

*CLASSES À HORAIRES
AMÉNAGÉS MUSIQUE*

+

○

●



Classes CHAM

- Les classes à horaires aménagés musique visent à offrir aux élèves motivés, en complément de leur formation scolaire, les meilleures chances d'épanouissement dans leur pratique artistique en musique.
- En parallèle de leur cursus scolaire classique, ils suivent un enseignement musical renforcé.
- Ces cours de musique s'intègrent dans leur emploi du temps et leur permettent de renforcer leur pratique et leur théorie musicale.



CHAD

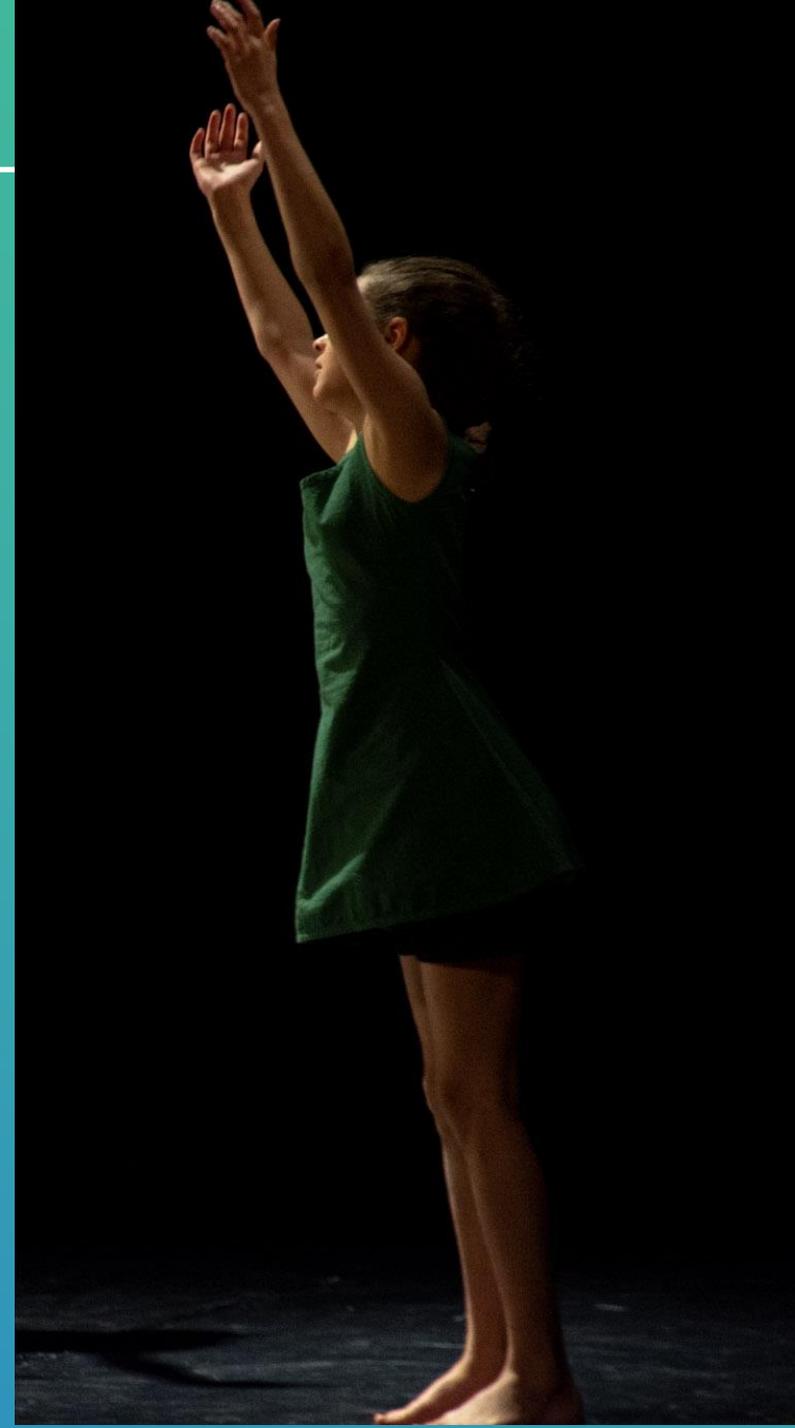
//

**CLASSES À
HORAIRES
AMÉNAGÉS DANSE**

Classes CHAD

- De manière similaire aux CHAM, les classes CHAD sont conçues pour les élèves ayant un **intérêt et une motivation particulière pour la danse**.
- Ces classes intègrent des cours de danse dans l'emploi du temps standard des élèves, en plus des matières académiques.
- Les élèves reçoivent un enseignement en **danse classique et en danse contemporaine**, conformément au *Schéma National d'Orientation Pédagogique*.

LES PRÉREQUIS POUR INTÉGRER UNE CLASSE CHAM/CHAD



Prérequis pour les classes CHAM/CHAD

Les candidats montrant une **motivation** et un intérêt particulier pour leur discipline sont les bienvenus à candidater afin d'intégrer les classes à horaires aménagés dès la primaire, que ce soit en musique ou en danse.

L'ORGANISATION DES CLASSES CHAM/CHAD



Organisation des classes **CHAM**

- Le cursus des horaires aménagés à dominante instrumentale (ou vocale pour les CE2 et CM1) se déroule sur trois ans en primaire (CE2 ; CM1 ; CM2).
- Les élèves sont présents deux demi-journées par semaine au Conservatoire et ont également un cours de chorale hebdomadaire avec un enseignant du Conservatoire dans les locaux de l'école Albert Camus.

EXEMPLE DE REPARTITION DES EMPLOIS DU TEMPS PAR NIVEAU

CE2 Instrument

- **Mardi au Conservatoire** - 8h45/12h00 : formation musicale + instrument + enseignement général
- **Jeudi au Conservatoire** - 8h45/12h00 : atelier instrumental ou rythmique + instrument + enseignement général
- **Vendredi à l'école** - 14h00/16h45 : chorale + enseignement général

CM1 Instrument

- **Lundi à l'école** - 14h00/16h45 : chorale + enseignement général
- **Mardi au Conservatoire** - 8h45/12h00 : instrument + formation musicale + enseignement général
- **Jeudi au Conservatoire** - 8h45/12h00 : atelier instrumental ou rythmique + instrument + enseignement général

CM2 Instrument

- **Mardi au Conservatoire** - 8h45/12h15 : atelier instrumental ou rythmique + instrument + enseignement général
- **Mardi à l'école** - 14h00/16h45 : chorale + enseignement général
- **Jeudi au Conservatoire** - 8h45/12h00 : formation musicale + instrument + enseignement général

Organisation des classes **CHAD**

- Les classes à horaires aménagés danse sont proposées à partir du CE2 et peuvent être suivies en danse classique ou danse contemporaine.
- Le temps d'enseignement (séances hebdomadaires) :
5h/semaine + 1h15 de CM (Culture Musicale Danse)

CM1 Danse

- **Lundi à l'école** - 14h00/14h45 : chorale
- **Mardi au Conservatoire** - 9h45/11h45 : danse classique
- **Jeudi au Conservatoire** - 9h45/11h00 : danse contemporaine
11h15-12h00 : atelier percussions corporelles
- **À l'école** : culture musicale danse

CM2 Danse

- **Mardi au Conservatoire** - 9h45/11h15 : danse classique
11h15/12h00 : atelier percussions corporelles
- **Mardi à l'école** - 14h00/14h45 : chorale
- **Jeudi au Conservatoire** - 9h45/11h45 : danse contemporaine
- **À l'école** : culture musicale danse

EXEMPLE DE REPARTITION DES EMPLOIS DU TEMPS PAR NIVEAU

ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES



+
•

◦

École Albert Camus

15, montée du Télégraphe -
Lyon 5e





Conservatoire de Lyon

4, montée Cardinal
Decourtray -
Lyon 5e



INTÉGRER UNE CLASSE CHAM/CHAD AU CONSERVATOIRE DE LYON

Comment faire?



INTÉGRER UNE CLASSE CHAM/CHAD



Les dossiers de candidature doivent être téléchargés sur le site du Conservatoire
(www.conservatoire-lyon.fr)

Envoi par la Poste jusqu'au 3 mars 2025
(*le cachet de la Poste faisant foi*)

Il n'est possible de se présenter qu'à **une seule discipline.**

LE DOSSIER

<https://www.conservatoire-lyon.fr/app/uploads/2024/12/Dossier-inscription-CHAM-CHAD-Primaire-25-26.pdf>



• + INTÉGRER UNE CLASSE ○ CHAM/CHAD

Les épreuves d'admission :

- Danse classique et danse contemporaine : **mercredi 26 mars 2025 matin** (La mise en situation prend la forme de deux cours de danse collectifs.)
- Pour l'entrée en CE2 (voix ou instrument) :
 - Formation Musicale : **samedi 29 mars 2025**
 - Mise en situation instrumentale ou vocale : **mercredi 2 ou 9 avril 2025**
- Pour l'entrée en CM1 (voix ou instrument), CM2 (instrument) :
 - Formation Musicale : **mercredi 2 ou 9 avril 2025**
 - Mise en situation instrumentale ou vocale : **mercredi 2 ou 9 avril 2025**





Les nouveaux élèves admis devront confirmer leur inscription en 2 temps :

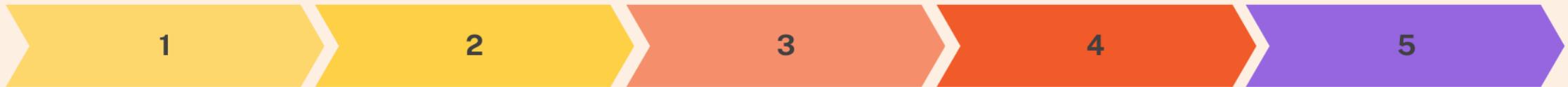
1. Inscription auprès de l'établissement scolaire dès que possible (se renseigner auprès de celui-ci pour les modalités d'inscription)
2. Inscription auprès du Conservatoire de Lyon :

Pour les candidats n'étant pas élève au Conservatoire en 2024/2025 : la confirmation d'inscription ainsi que la liste des pièces complémentaires à retourner vous seront envoyées par mail fin juillet 2025.

Pour les candidats étant déjà élève au Conservatoire en 2024/2025 : vous devrez effectuer votre réinscription en ligne durant l'été 2025.

RECRUTEMENT CHAM-CHAD ET FILIÈRE S2TMD

Les grandes étapes à retenir



Information

- Je consulte régulièrement les informations mises en ligne ainsi que :
 - les flyers de présentation
 - les notices
- Je participe à la réunion d'information me concernant

Inscription

- Je télécharge sur cette page le dossier d'inscription (disponible à compter du 31 janvier 2025)
- Je le renvoie en double exemplaire accompagné des pièces justificatives demandées entre le **31 janvier et le 3 mars 2025** délai de rigueur

Organisation

- Je consulte à partir du **10 février 2025** la liste des morceaux imposés pour les disciplines concernées (se référer directement à la notice pour les autres disciplines)
- Pour les candidats instrumentistes, je consulte le jour de la mise en situation à partir du **18 mars 2025**
- Pour tous, je consulte mon ordre de passage quelques jours avant la mise en situation

Jour J

Mise en situation

- Instruments et Voix
 - Je me présente à la mise en situation instrumentale ou vocale **et** au test de formation musicale.
 - L'absence à l'une des deux épreuves entraînera automatiquement l'annulation de la candidature.
- Danse
 - Je me présente à la mise en situation danse au jour et à l'heure indiquée sur les notices

Attention, aucune convocation individuelle ne sera envoyée par courrier ou par mail

Résultats

- Les commissions auront lieu courant mai 2025.
- L'Éducation nationale transmet directement les résultats aux familles par courrier ou par mail.
- Il est inutile d'appeler le Conservatoire, celui-ci ne sera pas en mesure de vous répondre